



"Les Amis de Saint-Brevin"

ASSOCIATION pour la défense et l'amélioration du cadre de vie
à Saint-Brevin-les-Pins - W443000838

Agréé Association Locale d'Usagers par arrêté préfectoral
Association reconnue Organisme d'INTERET GENERAL

www.lesamisdesaintbrevin.fr contact@lesamisdesaintbrevin.fr



COMMISSION LITTORAL ET ESTUAIRE

OBJECTIFS et GOUVERNANCE

Cette commission est portée par le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux estuaire et loire (SAGE), afin de répondre à un besoin de gouvernance locale et de suivre les actions portées par le SAGE centrées sur notre Territoire.

Cette commission locale regroupe les élus de Pornic AGLO et de la CCSE ainsi que des personnes publiques **dont les ASB**. Elle est présidée par Madame GAUTREAU.

LE SAGE UN NOUVEL ORGANISME CENTRALISATEUR

(Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

LE BUT et SES PREROGATIVES

Cet organisme recense et regroupe dans un même support la surveillance et l'exploitation des ressources de l'eau dans son environnement et son utilisation pour en établir un état des lieux.

LES ZONES GEOGRAPHIQUES

Le territoire de la France a été divisé en six grands bassins hydrographiques dont le bassin Loire Bretagne dont nous dépendons, qui couvre, entre autre, le bassin de la Loire, de sa source à son embouchure, lui-même divisé en sous bassins dont l'estuaire de la Loire, sa partie maritime et de tous ses affluents entre ANCENIS et SAINT NAZAIRE.

LES OBJECTIFS

- Création d'un document de planification pour une gestion équilibrée et durable de l'eau
- Une définition des objectifs à six ans en conciliation des différents usages de l'eau (alimentation en eau potable, agriculture, industries, recyclage, etc.), avec pour objectif la préservation des ressources en eau et des milieux aquatiques en liaison avec le changement aquatique
- Identification des zones à risque (inondation, trait de côte,)

ZONE GEOGRAPHIQUE SUD LOIRE

L'étendue géographique du SAGE concerne la partie du Pays de Retz de Pornic Aglo et de la CCSE (Communauté de commune du sud estuaire) qui comprend elle-même : Frossay, Penboeuf, Corcept, Saint Viaud, Saint Père en Retz et Saint Brevin les Pins).

A SAINT BREVIN : QUELQUES EXEMPLES DE PRECONISATIONS A INSCRIRE DANS LE SAGE LOCAL

- Etude de la qualité de l'eau sur ce territoire géographique à l'horizon 2027 (protéger les zones de captage...);
- Mise en conformité de près de 1500 installations de rejets des eaux usées et mise en œuvre de sanctions ;
- Réutilisation des eaux traités et redistribution vers l'agriculture, l'industrie, etc. ;
- Surveillance accrue des eaux de baignades ;
- Recherche la nature des pollutions pouvant impacter les cours d'eau du Boivre, de la Courance et du Bodon ;
- Définir les risques d'inondation en relation avec l'évacuation des eaux fluviales (mise en place d'un schéma directeur des eaux pluviales) ;
- Mettre en place des coefficients particuliers pour lutter contre l'imperméabilisation des sols, établir un plan de gestion des haies ;
- Identification des zones à risque (gestion du trait de Côte et du littoral)

Pour plus d'information : RENDEZ VOUS SUR LE SITE DU SAGE

<https://www.sage-estuaire-loire.org/>